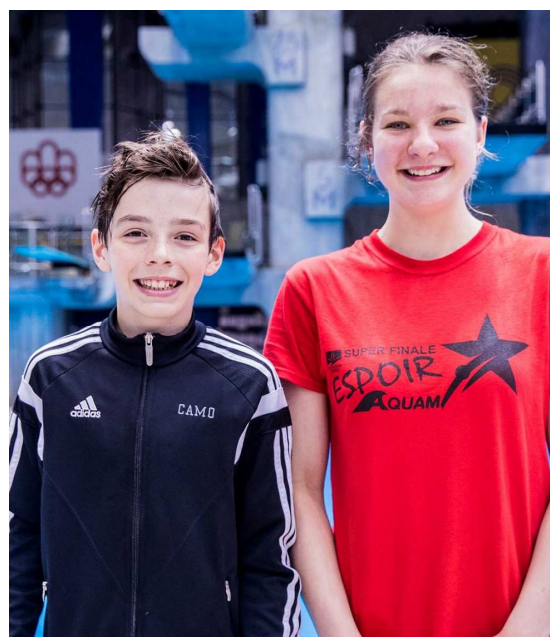




# RAPPORT ANNUEL



2016 - 2017





## **TABLE DES MATIÈRES**

---

Ordre du jour .....	4
Procès verbal de l'AGA du 22 octobre 2016 .....	5
Rapport des administrateurs .....	14
Rapport de la présidente.....	14
Rapport du trésorier.....	16
Rapport du vérificateur externe ASBL.....	17
Rapport de la directrice exécutive.....	29
Rapport des commissions.....	32
Rapport de la commission des entraîneurs.....	32
Rapport de la commission des officiels.....	33
Rapport de la commission de l'élite .....	35



## **ORDRE DU JOUR**

---

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Présences, quorum et délégués**
- 3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée**
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 22 octobre 2016**
- 6. Rapport des administrateurs**
  - 6.1 Rapport de la présidente
  - 6.2 Rapport du trésorier
  - 6.3 Rapport de la directrice exécutive
- 7. Rapport des commissions**
  - 7.1 Rapport de la commission des entraîneurs
  - 7.2 Rapport de la commission des officiels
  - 7.3 Rapport de la commission de l'élite
- 8. Ratification des règlements généraux**
- 9. Élection des officiers**
  - 9.1 Officiers du conseil d'administration
  - 9.2 Officiers de la commission des entraîneurs
  - 9.3 Officiers de la commission des officiels
  - 9.4 Officier de la commission de l'élite
- 10. Nomination des vérificateurs externes**
- 11. Affaires nouvelles**
  - 11.1 Politique financière
  - 11.2 Dépôt des recommandations au conseil d'administration.
- 12. Levée de l'assemblée**





## **PROCÈS VERBAL DE L'AGA DU 22 OCTOBRE 2016**

---

### **1. OUVERTURE**

Evelyne Boisvert, présidente de Plongeon Québec, déclare l'assemblée annuelle des membres (AGA) de la Fédération ouverte à 15 h 22.

### **2. PRÉSENCES, QUORUM ET DÉLÉGUÉS**

1. Evelyne Boisvert, présidente CA
2. Guilaine Denis, vice-présidente CA
3. Benoît Séguin, directeur CA
4. Dan Maiorino, trésorier CA
5. Nicholas Lachance, Club de plongeon Agami inc.
6. Michael Goulet, Club de plongeon Agami inc.
7. Stéphanie Gauvreau, Club de plongeon Varennes
8. Karyne Robert, Club de plongeon Varennes
9. Stéphane Lapointe, Club de plongeon CAMO inc.
10. Nicolas Leblanc, Club de plongeon CAMO inc.
11. Isabelle Cloutier, Club de plongeon CAMO inc.
12. Julie Vézina, Club de plongeon CAMO inc.
13. Jean-François Leclerc, Club de plongeon CAMO inc.
14. David Bedard, Club de plongeon de Pointe-Claire
15. Luc Fillion, Club de plongeon de Pointe-Claire
16. Devon Butters, Club de plongeon L'Envol
17. Virginie Diard, Club de plongeon L'Envol
18. Cécile Racine, Club de plongeon L'Envol
19. Philippe Juteau, Club de plongeon L'Envol
20. Johanne Boivin, Club de plongeon ARO
21. Dany Boulanger, Club de plongeon ARO
22. Élane Bouchard, Club de plongeon ARO
23. Mélanie Duff, Club de plongeon Gatineau
24. Sarah Mayer, Club de plongeon Gatineau
25. Bruno Pelletier, Club de plongeon Gatineau
26. Kaila Freeman, officielle nationale (Sud-Ouest)
27. Lois Kaplan, officielle provinciale (Lac St-Louis)
28. Renée Marak, officielle régionale (Lac St-Louis)
29. Jean-Charles Leathead, officiel national (Montréal)
30. Stéphane Lortie, officiel national (Laval)
31. Hélène Morneau, officielle nationale (Québec)
32. Francine Lavoie, officielle nationale (Québec)
33. Maxime Morneau-Ricard, officiel provincial (Québec)



34. Olivier Morneau-Ricard, officiel national (Québec)
35. Étienne Pelletier, officiel provincial (Gatineau)
36. Sylvain Lamothe, officiel régional (Laurentides)
37. Nathalie Gauthier, officielle régionale (Rive-Sud)
38. Delphine Lachapelle, coordonnatrice, communications et service aux membres
39. Maëlle Dancause, coordonnatrice, relations publiques
40. Yvanie Bouthillier, coordonnatrice, développement du sport
41. Marcelle Rousseau, coordonnatrice, philanthropie et projets spéciaux (agissant comme secrétaire d'assemblée)

### **3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

AA-2015/2016-001 Il est proposé par Isabelle Cloutier et appuyé par Hélène Morneau qu'Evelyne Boisvert agisse à titre de présidente d'assemblée.

Acceptée à l'unanimité

AA-2015/2016-002 Il est proposé par Dany Boulanger et appuyé par Stéphane Lortie que Marcelle Rousseau agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Acceptée à l'unanimité

### **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

AA-2015/2016-003 Il est proposé par Cécile Racine et appuyé par Étienne Pelletier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en laissant la rubrique « 11- AFFAIRES NOUVELLES » ouverte.

Acceptée à l'unanimité

### **5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 7 NOVEMBRE 2015**

AA-2015/2016-004 Il est proposé par Kaila Freeman et appuyé par Devon Butters que le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 7 novembre 2015 soit accepté tel que présenté aux membres.

Acceptée à l'unanimité



## **6. RAPPORT DES ADMINISTRATEURS**

Une présentation PowerPoint résume les grandes lignes de chacun des rapports.

### **6.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Voir les pages 15 et 16 du *Rapport annuel 2015-2016*.

Evelyne Boisvert, présidente, commente son rapport.

AA-2015/2016-005

Il est proposé par Stéphane Lapointe et appuyé par Karyne Robert que l'on accepte le rapport de la présidente pour 2015- 2016.

Acceptée à l'unanimité

### **6.2 RAPPORT DU TRÉSORIER**

Voir les pages 17 à 29 du *Rapport annuel 2015-2016*.

Dan Maiorino, trésorier, commente son rapport.

AA-2015/2016-006

Il est proposé par Patrick Paradis et appuyé par Maxime Morneau-Ricard que l'on accepte le rapport du trésorier pour 2015-2016

Acceptée à l'unanimité

### **6.3 RAPPORT DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE**

Voir les pages 30 à 32 du *Rapport annuel 2015-2016*.

Claudie Dumais, directrice exécutive de Plongeon Québec, commente son rapport.

AA-2015/2016-007

Il est proposé par Nicholas Lachance et appuyé par Maxime Morneau-Ricard que l'on accepte le rapport de la directrice exécutive pour l'année 2015-2016.

Acceptée à l'unanimité

## **7. RAPPORT DES COMMISSIONS ET COMITÉS**

Une présentation PowerPoint résume les grandes lignes de chacun des rapports.

### **7.1 RAPPORT DE LA COMMISSION DES ENTRAÎNEURS**

Voir les pages 33 et 34 du *Rapport annuel 2015-2016*.

Stéphane Lapointe, président, commente son rapport.

AA-2015/2016-008 Il est proposé par Olivier Morneau-Ricard et appuyé par David Bedard que l'on accepte le rapport de la commission des entraîneurs pour l'année 2015-2016.

Acceptée à l'unanimité

### **7.2 RAPPORT DE LA COMMISSION DES OFFICIELS**

Voir les pages 35 et 36 du *Rapport annuel 2015-2016*.

Kaila Freeman, présidente, commente son rapport.

AA-2015/2016-009 Il est proposé par Nicole Côté et appuyé par Dany Boulanger que l'on accepte le rapport de la commission des officiels pour l'année 2015-2016.

Acceptée à l'unanimité

### **7.3 RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉLITE**

Voir la page 36 du *Rapport annuel 2013-2014*.

Claudie Dumais commente son rapport.

AA-2015/2016-010 Il est proposé par Hélène Morneau et appuyé par Étienne Pelletier que l'on accepte le rapport de la commission de l'élite pour l'année 2015-2016.

Acceptée à l'unanimité



## **8. RATIFICATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Voir les *Règlements généraux de la Fédération de plongeon amateur du Québec* mis à jour le 19 septembre 2014.

AA-2015/2016-011 Il est proposé par Olivier Morneau-Ricard et appuyé par Stéphane Lapointe que les règlements généraux pour 2015- 2016 soient acceptés tels quels.

Acceptée à l'unanimité

## **9. ÉLECTION DES OFFICIERS**

### **9.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DE LA SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

AA-2015/2016-012 Il est proposé par Cécile Racine et appuyé par Isabelle Cloutier qu'Evelyne Boisvert agisse à titre de présidente d'élection.

Acceptée à l'unanimité

AA-2015/2016-013 Il est proposé par Cécile Racine et appuyé par Isabelle Cloutier que Guilaine Denis agisse à titre de secrétaire d'élection.

Acceptée à l'unanimité

### **9.2 OFFICIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Deux administrateurs sont en élection cette année, soit :

- Monsieur Benoit Séguin
- Monsieur Dan Maiorino

Conformément à l'article 25 de la Corporation et compte tenu du fait que Dan Maiorino ne désire pas se représenter, le bulletin de mise en nomination reçu dans les délais est celui de :

- Monsieur Benoit Séguin

Le président de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, Carl Poulin, a envoyé une lettre d'intention pour démontrer son intérêt à se joindre au conseil d'administration de Plongeon Québec mais n'a pu être présent.

Personne d'autre ne s'est proposé.

AA-2015/2016-014 En vertu des règlements de la Fédération, Benoit Séguin est automatiquement réélu par acclamation au poste d'administrateur de Plongeon Québec pour une période de deux ans.

Acceptée à l'unanimité

### **9.3 OFFICIERS DE LA COMMISSION DES ENTRAÎNEURS**

AA-2015/2016-015 Il est proposé par Stéphane Lortie et appuyé par Stéphanie Gauvreau de passer outre le long processus habituel en nommant tous les entraîneurs en bloc pour ensuite valider leur intérêt d'accepter ou non.

Acceptée à l'unanimité

- **Stéphane Lapointe** \* accepte
- Stéphanie Gauvreau accepte
- Devon Butters accepte
- **David Bedard** \* accepte
- Simon Foisy accepte
- Sarah Mayer refuse
- **Mélanie Duff** \* accepte
- **Dany Boulanger** \* accepte
- Leila Molnar accepte
- Dominique Racine accepte
- Johanne Boivin accepte
- Olivier Duchesneau refuse
- **Nicholas Lachance** \* accepte

Vu le trop grand nombre de personnes qui acceptent, un seul entraîneur par région est choisi :

- Stéphane Lapointe (CAMO/Montréal)
- David Bedard (Pointe-Claire/Lac-Saint-Louis)
- Mélanie Duff (Gatineau/Outaouais)
- Dany Boulanger (ARO/Québec)
- Dominique Racine (L'Envol/Laurentides)
- Nicholas Lachance (Agami/Rive-Sud)



AA-2015/2016-016

Après les résultats du vote secret des entraîneurs tenu par Evelyne Boisvert et Guilaine Denis et en vertu du fait qu'un seul représentant par région est accepté sur la Commission, les personnes ci-dessus mentionnées, inscrites en gras et identifiées par un \*, sont nommées sur la commission des entraîneurs pour l'année 2016-2017. Les personnes ayant accepté mais qui n'ont pas été élues pourront tout de même assister aux réunions et avoir droit de parole à titre d'observateurs, mais pas droit de vote.

Acceptée à l'unanimité

#### 9.4 OFFICIERS DE LA COMMISSION DES OFFICIELS

AA-2015/2016-017

Il est proposé par Étienne Pelletier et appuyé par Maxime Morneau-Ricard de passer outre le long processus habituel en nommant tous les officiels en bloc pour ensuite valider leur intérêt d'accepter ou non.

Acceptée à l'unanimité

- Hélène Morneau refuse
- Maxime Morneau-Ricard refuse
- **Olivier Morneau-Ricard** \* accepte
- **Stéphane Lortie** \* accepte
- **Kaila Freeman** \* accepte
- Kayla Bergeron-Vézina refuse
- **Lois Kaplan** \* accepte
- Cheryl McLachlan refuse
- Étienne Pelletier \* accepte
- Nathalie Gauthier refuse
- Nicole Côté accepte
- Stuart Szombor-Murray refuse

AA-2015/2016-018

Après les résultats du vote secret des officiels tenu par Evelyne Boisvert et Guilaine Denis et en vertu du fait qu'un seul officiel niveau 1 par région est accepté au premier tour du scrutin tandis que tous les niveaux 2 et plus sont admis sur la Commission, les personnes ci-dessus mentionnées, inscrites en gras et identifiées par un \*, sont nommées sur la commission des officiels pour l'année 2016-2017. La personne ayant accepté mais qui n'a pas été élue pourra tout de même assister aux réunions et avoir droit de parole à titre d'observatrice, mais pas droit de vote.

Acceptée à l'unanimité



## 9.5 OFFICIERS DE LA COMMISSION DE L'ÉLITE

Claudie Dumais réexplique à quoi sert cette commission formée de la directrice exécutive (elle-même), d'un administrateur du CA (Evelyne Boisvert, présidente), du président de la commission des entraîneurs (Stéphane Lapointe), de la présidente de la commission des officiels (Kaila Freeman) et d'un membre politique ou collectif nommé à l'AGA (Elaine Bouchard) et mentionne que tout se passe par courriel.

Voici les membres statutaires nommés parmi ceux qui étaient admissibles :

- **Elaine Bouchard** \* accepte.
- Karyne Robert accepte.

AA-2015/2016-019

Après les résultats du vote secret des officiels tenu par Evelyne Boisvert et Guilaine Denis et en vertu du fait qu'un seul représentant provenant des membres politiques ou collectifs ayant accepté la nomination peut devenir membre de la Commission, la personne ci-dessus, inscrite en gras et identifiée par un \*, est nommée sur la commission de l'élite pour l'année 2016-2017.

Acceptée à l'unanimité

## 9.6 DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

AA-2015/2016-020

Il est proposé par Dany Boulanger et appuyé par Kayla Bergeron-Vézina de détruire les bulletins de vote.

Acceptée à l'unanimité

## 10. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

AA-2015/2016-021

Il est proposé par Isabelle Cloutier et appuyé par Maxime Morneau-Ricard que Plongeon Québec confie le mandat de la vérification externe des livres comptables de notre fédération pour l'année 2016-2017 à la Firme ASBL.

Acceptée à l'unanimité



## 11. AFFAIRES NOUVELLES

### 11.1 POLITIQUE FINANCIÈRE

Voir *Vers l'excellence sportive/Politique financière (révision d'octobre 2016)*.

Nous avons discuté des modifications suivantes, en gras dans le document et ci-dessous, qui sont effectives dès maintenant sauf celles sur les frais d'affiliation, qui eux seront effectifs à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

Point 1.2 « Frais d'affiliation »:

- Licencié de *Plouf!* (de 50 \$ à **60 \$**);
- Plongeur Espoir (de 25 \$ à **30 \$**);
- Instructeur (de 40 \$ à **45 \$**).

Point 2.1 « Frais d'inscription » (effectif à partir de maintenant) :  
Espoir (**30 \$**)

Point 3.4 : Les honoraires payés pour le titulaire du cours d'officiel niveau régional et provincial seront de **200 \$**. Un minimum de 6 candidats est nécessaire pour tenir le cours.

Point 3.5 : Les honoraires pour le titulaire de cours de formation pour les entraîneurs seront de **225 \$ au niveau Senior pour la formation de formateur** alors qu'ils sont **non applicables pour le niveau Junior**.

Point 4.8 : Les perdiem admissibles sont de **30 \$ pour le souper**.

### 11.2 DÉPÔT DES RECOMMANDATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

On nous apprend qu'Olivier Morneau-Ricard représentera le Canada comme officiel à la compétition de haute voltige qui se tiendra à Dubaï, aux Émirats-Arabes-Unis, le 28 octobre.

Evelyne Boisvert remercie tous les membres pour leur présence.

## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AA-2015/2016-022

Il est proposé par Maxime Morneau-Ricard et appuyé par Lois Caplan que l'assemblée annuelle soit levée à 16 h 23.

Acceptée à l'unanimité



Evelyne Boisvert  
Présidente d'assemblée



Marcelle Rousseau  
Secrétaire d'assemblée

## RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

### RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Votre présence à cette Assemblée générale annuelle témoigne de votre intérêt et de votre support à Plongeon Québec, votre fédération : cet organisme entièrement dédié à votre service. Je suis certaine que les membres du personnel y trouvent un grand encouragement.

Pour ma part, c'est ma dernière intervention en tant que présidente puisque, après plusieurs années à la direction, il est temps de laisser la place à du sang neuf, à de nouvelles idées et à une vision renouvelée.

Lorsque j'ai quitté la pratique du plongeon, je me suis engagée à rendre une part de tout ce que j'avais reçu de ce sport en m'impliquant à Plongeon Québec, d'abord comme directrice exécutive, puis comme membre du CA, à Plongeon Canada comme professionnelle, ainsi que comme officielle au niveau canadien et international. Bref, j'ai fait un bon bout de chemin avec vous et continuerai d'être avec vous sans être membre de l'équipe : je serai de la réserve ou mieux encore, je serai membre de « l'équipe des anciens ».

L'année 2016-2017 fut une bonne année pour le plongeon au Québec en particulier en raison de la vitalité des clubs qui ont formé des athlètes continuellement en progression jusqu'aux niveaux les plus élevés de notre sport. À témoin, les résultats aux Championnats du monde, aux Séries mondiales et des Grand Prix... où nos athlètes ont ramené plusieurs médailles et de grandes satisfactions.

Pensons aussi aux performances réalisées aux compétitions régionales, aux compétitions provinciales, aux Jeux du Québec et aux compétitions nationales... où nos athlètes (les athlètes de vos clubs) ont réussi des scores surprenants. L'année 2016-2017 fut une bonne année pour Plongeon au Québec en raison de l'efficacité de nos athlètes et entraîneurs. Bravo à chacun d'entre vous!

Durant mon séjour, j'ai vécu beaucoup de belles choses et vu beaucoup de belles performances. Nous avons connu aussi le départ ou la retraite (comme disent certains) de quelques-uns de nos meilleurs athlètes : pensons à Alexandre Despatie, Émilie Heymans, Roseline Filion, et d'autres...

Nous avons connu aussi le va-et-vient de plusieurs employés... Mais tous demeurent dans la « Famille du Plongeon », toujours prêts à aider, à conseiller, à agir comme « mentor ». Plusieurs de nos « étoiles » ont aussi assuré une grande visibilité à notre sport dans les différents médias (ce qui n'est pas à dédaigné!).

La Direction et le personnel ont assuré une représentation remarquée à plusieurs événements sportifs : Galas, cérémonies honorifiques, rencontres diverses « intersport », etc. Ainsi, notre structure et notre sport s'enrichissent, se renouvellent et évoluent avec l'arrivée de nouvelles énergies et le soutien des anciens. Ainsi, notre structure et notre sport demeurent présents et vivants dans la société québécoise grâce à la visibilité qu'on lui fait.

En terminant, je veux vous remercier tous pour le soutien continu que vous m'avez apporté et je tiens à vous dire toute la joie que m'a donnée la confiance que vous m'avez faite en me permettant de présider Plongeon Québec, votre Fédération.

Bonne assemblée!



Èvelyne Boisvert  
*Présidente*



## RAPPORT DU TRÉSORIER

Chers membres,

Pour l'année financière terminée le 31 août 2017, Plongeon Québec a réussi à dégager un surplus de 25 680\$. Il s'agit d'un résultat dont nous sommes extrêmement fiers et je tiens à féliciter toute l'équipe de Plongeon Québec pour cette excellence performance.

Lors de la dernière année financière, l'organisation a investi davantage, plus de 15% par rapport à l'année précédente, dans l'aide aux athlètes ainsi que dans le perfectionnement de nos entraîneurs. Les membres sont toujours au cœur des décisions de Plongeon Québec et nous sommes fiers d'avoir investis davantage en eux tout en dégagant des surplus intéressants qui permettront à l'organisation de continuer sa croissance.

Il est important de souligner la hausse considérable des revenus avec le programme Placement Sport. Cette hausse est une bonne nouvelle pour Plongeon Québec car cela signifie que l'organisation continue ses efforts de diversification de ses sources de revenus et que le support financier externe a été plus important que lors des dernières années.

Finalement, je tiens à souligner la bonne gestion des dépenses de la direction.

Plongeon Québec se trouve actuellement dans une bonne situation financière et la direction, en collaboration avec le conseil d'administration, continuera à travailler avec rigueur afin de faire croître l'organisation et de s'assurer qu'elle répondra aux besoins de ses membres.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus sincères.

Carl Poulin  
Trésorier, Plongeon Québec





**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ASBL**



FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 AOÛT 2017

3737, boul. Crémazie Est, bureau 501  
Montréal (Québec), H1Z 2K4  
T : 514-667-9806  
F : 514-667-9827



FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 AOÛT 2017

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-12





**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil d'administration de  
FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 août 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

*Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.





*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*ASBL CPA Inc.*  
ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 2 octobre 2017

<sup>1</sup> Par CPA Auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449





**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**

**RÉSULTATS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2017**

	2017	2016
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	398 246	491 697
Opérations	183 328	162 970
Placements sports (note 10)	64 630	36 710
Intérêts	3 037	4 232
Autres	378	939
Commandites	-	-
	649 619	696 548
<b>CHARGES</b>		
Opérations	78 412	191 021
Salaires et charges sociales	198 542	227 760
Aide aux athlètes	126 689	108 370
Perfectionnement des entraîneurs	123 060	94 712
Placements sports (note 10)	64 630	36 710
Administration	28 626	29 396
Perfectionnement des officiels	3 261	3 429
Autres	719	1 130
	623 939	692 528
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	25 680	4 020



**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2017**

	2017		2016
	Affecté aux salaires (note 11) \$	Non affecté \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	95 000	116 853	211 853
Excédent des produits sur les charges	-	25 680	4 020
SOLDE À LA FIN	95 000	142 533	237 533



**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**

**BILAN**

**AU 31 AOÛT 2017**

	2017	2016
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	19 835	34 600
Placements (note 4)	152 458	149 435
Subventions	53 289	122 509
Débiteurs (note 5)	38 461	24 004
Frais payés d'avance	7 667	10 552
	271 710	341 100
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 8)	15 216	115 786
Subventions reportées (note 9)	18 961	13 461
	34 177	129 247
<b>ACTIF NET</b>		
AFFECTÉ AUX SALAIRES (note 11)	95 000	95 000
NON AFFECTÉ	142 533	116 853
	237 533	211 853
	271 710	341 100

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2017**

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	25 680	4 020
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions	69 220	17 000
Débiteurs	(14 457)	(10 543)
Stocks	-	-
Frais payés d'avance	2 885	4 310
Créditeurs	(100 570)	(29 282)
Subventions reportées	5 500	(30 438)
	(37 422)	(48 953)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(11 742)	(44 933)
Variation nette des placements et flux de trésorerie liés aux activités	(3 023)	55 768
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	(14 765)	10 835
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	34 600	23 765
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	19 835	34 600

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 AOÛT 2017

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 29 septembre 1971. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- Regrouper les associations de plongeon de la province de Québec;
- promouvoir le sport et la pratique du plongeon;
- tenir et organiser des stages de formation et des tournois de plongeon dans le Québec.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Comptabilisation des produits**

**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Produits d'opérations**

Les produits d'opération sont constitués des cotisations, des inscriptions et de la location des piscines. Ces produits sont inscrits linéairement sur la période couverte par ces derniers.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	20 %
Équipement sportif	Amortissement linéaire	30 %





**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2017**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Apports reçus sous forme de services par les bénévoles**

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme, car il est impossible d'en déterminer la valeur juste. Si une évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

**Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

**3- PLACEMENTS SPORTS**

L'organisme cède 10 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 10 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 août 2016, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 14 289 \$.

**4- PLACEMENTS**

	2017	2016
	\$	\$
Épargne rachetable Desjardins, 0,65 % (0,65 % en 2015).	77 258	76 757
Obligation à taux progressif, 5,80 % (4,40% en 2015), échéant le 28 mars 2017.	75 200	72 678
	152 458	149 435
Placement échéant au cours du prochain exercice	152 458	149 435
	-	-

**5- DÉBITEURS**

	2017	2016
	\$	\$
Comptes clients	18 496	18 135
Taxes à la consommation	14 878	5 869
Autres montants à recevoir	5 087	-
	38 461	24 004



**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2017**

6- IMMOBILISATIONS	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	4 159	4 159	-	-
Équipement informatique	24 845	24 845	-	-
Équipement sportif	673	673	-	-
	<u>29 677</u>	<u>29 677</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

**7- MARGE DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 10 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 7,70 %.

De plus, la fédération dispose de trois cartes de crédit dont la limite de crédit totale est de 15 000 \$.

8- CRÉDITEURS	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs	13 000	111 831
Salaires et vacances courus	1 467	3 706
Sommes à remettre à l'État	749	249
	<u>15 216</u>	<u>115 786</u>

**9- SUBVENTIONS REPORTÉES**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 août 2016	Octroyées	Constaté à titre de produits	Solde 31 août 2017
	\$	\$	\$	\$
Subventions MELS				
Développement de l'excellence	13 461	317 444	311 944	18 961
	<u>13 461</u>	<u>317 444</u>	<u>311 944</u>	<u>18 961</u>



**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2017**

<b>10- PLACEMENTS SPORTS</b>	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Subvention d'aide à la collecte de dons	-	15 532
Appariements des dons admissibles	51 870	14 760
Dons admissibles	12 760	6 418
	64 630	36 710
Charges		
Salaires	24 630	16 710
Publipostage	-	2 500
Formation	15 000	10 000
Plouf!	15 000	5 000
Développement régional	3 000	2 000
FPE	5 000	-
Identification talents	2 000	500
	64 630	36 710

**11- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Le montant total de l'affectation correspond au salaire des employés de l'organisme pour une période de 6 mois. Le montant avait été ajusté en 2013 par le conseil d'administration à 80 000 \$ et à 95 000 \$ en 2014. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation d'origine interne à d'autres fins, sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**12- INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause de ses subventions et ses débiteurs.

**Risque de liquidité**

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses crédettes.



## RAPPORT DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

C'est avec grand plaisir que je vous livre mon deuxième rapport annuel à la direction de Plongeon Québec. Cette année ne fut pas de tout repos : il y a eu beaucoup de changement au niveau des employés. Marcelle nous a quitté au mois de février pour un emploi à temps plein dans sa région et Maëlle est maintenant à 100% Plongeon Canada depuis avril dernier. Yvanie, Delphine et moi avons dû mettre les bouchées doubles. Merci pour votre excellent travail les filles et merci à Marcelle et Maëlle pour votre excellente collaboration. Merci aussi aux membres du conseil d'administration, qui sont toujours présents pour m'appuyer. Merci à Isabelle et Stéphane qui sont toujours présents pour répondre à mes questions.

Si l'on regarde la dernière année maintenant, beaucoup de travail a été accompli malgré les quelques embûches qui ont été mises sur notre parcours. La Tournée dans l'eau a été sur la glace une partie de l'année, mais bonne nouvelle : la subvention de la Fondation RBC nous a permis de tenir plus de 10 tournées dans l'eau dans les camps de jour cet été. Merci aux instructeurs qui ont rendu cette activité possible.

Nous avons vécu la fermeture de piscine à Gatineau lors de notre premier championnat provincial de l'année. Merci au club de Gatineau pour avoir été proactif à trouver un plan B. Merci à CAMO d'avoir repris le flambeau lors du weekend et merci à toute la communauté du plongeon pour votre soutien. Vive la grande famille du plongeon! Je suis très fière d'en faire partie!

Au niveau gouvernemental, c'est l'austérité pour tous, sport inclus. Nous sommes toujours en attente des montants qui nous seront alloués pour les prochaines années. Le départ de Delphine en congé de maternité nous a aussi forcé à revisiter les tâches de tous et chacun. Nous pouvons compter sur Caroline pour reprendre le flambeau. C'est avec le sourire, de la bonne humeur, un exceptionnel esprit d'entraide et une grande synergie que tout le travail s'est fait.

Pour ce qui est des bonnes nouvelles maintenant! Du côté des formations, 19 nouveaux animateurs Plouf!, 57 nouveaux instructeurs, 9 nouveaux entraîneurs compétition introduction, 7 nouveaux entraîneurs compétition développement ont été formés, en plus de 6 officiels qui ont passé leur niveau 1. Plusieurs officiels ont pu participer à des compétitions de plus haut niveau.

Notre entente avec notre fidèle commanditaire Aquam a été renouvelée au grand plaisir de tous. Une autre année financière avec de belles surprises en plus de 39 500 \$ de bourses octroyées à 14 plongeurs. Le quatrième camp d'entraînement Jeunes Espoir a eu lieu conjointement avec le programme d'identification de talent. D'ailleurs, j'aimerais féliciter les plongeurs identifiés cette saison et plus particulièrement 5 d'entre eux qui, en moins d'un an, ont réussi à participer aux Championnats canadiens Junior.





La piscine du Parc olympique a ouvert ses portes depuis plus de deux ans. Les athlètes ont maintenant le privilège de s'entraîner dans des installations de classe mondiale. L'Institut national du sport du Québec (INS) a également plusieurs salles et services qui sont disponibles pour rendre le travail de tous plus facile, agréable et efficace. Les plongeurs des équipes du Québec et les athlètes identifiés Jeunes Espoirs ont pu bénéficier de ces installations dans le cadre de leur camp d'entraînement. Plusieurs clubs peuvent aussi profiter de plages d'entraînement qui leur sont des plus bénéfiques pour pallier au manque d'heures, de plateformes et d'équipements à sec disponibles dans leur piscine. De plus, les formations provinciales Espoir (FPE) ont repris vie depuis deux ans et la formule a évolué au cours des années.

Depuis le mois de décembre 2015, les 5 fédérations aquatiques se sont regroupées dans un même lieu physique et nous avons commencé à travailler ensemble afin d'augmenter les services offerts à notre client commun, le baigneur, tout en diminuant les coûts de chaque fédération individuelle. La première employée commune a commencé cet hiver et elle s'est occupée de la Tournée dans l'eau. Nous avons aussi engagé des bénévoles d'affaires qui nous aident à revoir nos politiques et procédures. À noter que chaque fédération demeure indépendante.

En juin dernier, nous avons eu la deuxième édition de « T'es pas *game* de sauter! ». Cette activité-bénéfice fut un succès! Au final, avec les dons et le 230 % d'appariement rendu possible grâce au gouvernement québécois avec le programme Placements Sports, ce sont plus de 11 000 \$ additionnels que la Fédération peut redistribuer dans les six projets ciblés. C'est 4000\$ de plus que la première édition. Je profite de l'occasion pour féliciter tous ceux et celles qui ont eu le courage de participer. Je remercie aussi tous ceux et celles qui ont fait un don pour les encourager.

Encore une fois, nos plongeurs nous ont offert de belles performances sportives : ils ont brisé 9 records lors de nos Championnats provinciaux, 16 lors de la Super finale Espoir Aquam (SFEA). Pas moins de 40 médailles ont été remportées par des Québécois au niveau national avec 1 nouveau record. Sur la scène internationale junior, nos plongeurs ont collectivement gagné 4 médailles à la compétition internationale junior à Dresden, sans oublier les 2 médailles de bronze qu'Olivia Chamandy a raflé aux Championnats du monde junior FINA en décembre 2016. Quant à nos athlètes seniors, ils ont aussi très bien fait en remportant 27 médailles, dont les 3 médailles gagnées par Jennifer Abel et ses partenaires de synchro, Mélissa Citrini-Beaulieu et François Imbeau-Dulac, aux Championnats du monde FINA.

Plusieurs compétitions ont eu lieu au Québec : 2 internationales, le Championnat canadien junior élite, 7 championnats provinciaux et une vingtaine de compétitions régionales. Nous savons maintenant que nous serons présents aux Jeux du Québec jusqu'en 2021. À ce sujet, le ministère de l'Enseignement et de l'Éducation supérieure propose de nouvelles modifications dont celle que les participants devraient être âgés de 12 à 17, modification à laquelle nous nous opposons fortement. Nous voulons à tout prix garder nos athlètes des catégories D et C afin de suivre notre modèle de développement à long terme.



*Plouf!* continue son bout de chemin avec maintenant 11 villes et 7 clubs du Québec qui offrent le programme, en plus du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. La Nouvelle-Écosse et le Manitoba nous a aussi démontré un grand intérêt, ce qui est une fierté pour nous!

Et que nous réserve la prochaine saison?

- La version anglaise du programme d'initiation *Plouf!* devra continuer sa mise en marché en cours d'année. Peut-être que nous serons en mesure de percer le marché américain.
- La Tournée dans l'eau continuera à visiter de nouvelles villes au cours de l'année.
- Nous connaissons en 2017 le montant des subventions que nous aurons pour les prochaines années.
- Nous comptons entretenir nos partenaires financiers et le programme de dons de Placements Sports. Cette année, plus de 60 000 \$ qui ont été amassés (dons et appariement combinés) grâce à nos généreux donateurs, et qui ont bénéficié à nos membres et à nos programmes. Merci à chacun et chacune d'entre vous!
- L'activité « T'es pas *game* de sauter! » sera bien sûr de retour l'an prochain et nous espérons en faire une édition de plus grande envergure! Nous tenterons d'impliquer les entreprises à notre projet.
- Au niveau des compétitions, un calendrier encore une fois chargé nous attend : 2 compétitions internationales, 6 championnats provinciaux et la SFEA.
- Le projet pilote d'évaluation technique sera remis sur pied. Nous comptons pouvoir le rendre disponible d'ici la fin de la saison.

En terminant, j'aimerais remercier chacun des membres de notre conseil d'administration qui nous soutiennent, nous conseillent et nous dirigent avec brio. Merci particulier à Evelyne qui quittera le conseil d'administration après 11 belles années à la présidence. Ton appui et tes conseils furent d'une grande aide pour moi. Merci aussi à tous les membres de nos commissions et comités de travail dont les connaissances et l'expérience, de même que leur temps, nous sont si précieux.

Bonne saison à tous et au plaisir de vous revoir sur le bord d'une piscine!



Claudie Dumais  
*Directrice exécutive*

## RAPPORT DES COMMISSIONS

### RAPPORT DE LA COMMISSION DES ENTRAÎNEURS

#### Compétitions

Le calendrier 2016-2017 fut encore une fois très chargé pour la communauté du plongeon. Trois Championnats provincial espoir ont eu lieu dans les villes de Terrebonne, Sherbrooke et Blainville. Le premier Championnat provincial junior et senior de la saison a aussi eu lieu dans trois villes différentes, soit Gatineau, Ottawa et Montréal! Nous avons pu constater le partage et la coopération entre les clubs. Les deux autres provinciaux ont eu lieu à Pointe-Claire et Québec.

Au niveau junior, plusieurs belles réalisations ont eu lieu. Premièrement, les Championnats du monde junior ont eu lieu à Kazan au mois de décembre 2016. Sept athlètes du Québec étaient qualifiés pour cette compétition d'envergure. Olivia Chamandy fut la star du Canada en remportant deux médailles de bronze soit une au tremplin de 1 mètre et l'autre à la plateforme. Olivia fut la première double médaillée canadienne à ces jeux depuis Blythe Hartey en 1999. En avril, dix Québécois se sont envolés pour l'Allemagne pour la maintenant célèbre rencontre junior à Dresden. Nos athlètes y ont remporté trois médailles, dont l'une d'or à la tour pour Erin Field. Finalement, dix athlètes se sont classés pour les Championnats panaméricains juniors qui ont eu lieu à Victoria au début du mois d'octobre et où nos Québécois ont cumulé quatre médailles.

Nos athlètes seniors ont quant à eux connu une fois de plus une très belle année sur la scène internationale. Aux Championnats du monde FINA à Budapest, Jennifer Abel fut la star du Canada en revenant à la maison avec trois médailles au cou. En effet, elle s'est méritée l'argent au 3 mètres synchronisé avec sa nouvelle partenaire Mélissa Citrini Beaulieu, le bronze au 3 mètres individuel, ainsi que le bronze au 3 mètres synchro mixte avec son partenaire François Imbeau-Dulac. À noter que tous les athlètes de l'équipe des Championnat du monde s'entraînent à L'INS. Au total cette année, l'équipe québécoise a amassée 27 médailles sur la scène internationale. Avec la nouvelle de la venue d'une étape de la Séries Mondiales à Montréal cette année, ce sera une opportunité de les encourager dans leur propre piscine d'entraînement.

#### Passeports en révision

Les passeports ont été ajustés pour l'année 2016-2017 afin d'aider les athlètes vers le niveau provincial. Bien que certains ont trouvés les passeports élevés, la commission croit que l'objectif de revenir à des passeports plus demandant est réussi et favorise le développement à long terme des athlètes.

#### Plongeon haut-vol

Le plongeon haut-vol a été ajouté aux championnats provinciaux. Durant l'année, plusieurs changements au niveau de l'horaire et du matériel utilisé ont permis d'offrir plus de visibilité à ce sport. Cette saison, nous espérons pouvoir augmenter le nombre de participants pour cette épreuve.

### **Jeux du Canada**

Une équipe de huit athlètes, deux entraîneurs et une gérante ont représentés la province de Québec à Winnipeg lors des Jeux du Canada. L'équipe est revenue avec trois médailles d'or, trois médailles d'argent, une de bronze et pleins de nouvelles épinglettes !!

### **Équipe du Québec**

L'équipe du Québec « Excellence, Élite et Relève » a été officiellement nommée au mois de décembre 2017. Le camp d'entraînement de l'équipe du Québec a eu lieu au mois de décembre 2017 à l'institut national du sport du Québec au Parc olympique.

### **Règlements Nationaux et Espoir**

Plusieurs changements de règlements se feront sous peu. Les règles nationales sont révisées sur un cycle de 4 ans et viserons des plongeurs plus simples mais avec plus de qualités en jeune âge. Bien sûr, ces changements au niveau national auront un gros impact sur nos propres règlements espoir, ainsi que sur les critères pour les équipes du Québec. La commission des entraîneurs travaille déjà depuis plusieurs semaines afin d'être prêts pour la nouvelle saison de compétitions.

### **Conclusion**

La commission des entraîneurs aimerait remercier tous les employés de Plongeon Québec ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur impact sur la communauté du plongeon. La famille du plongeon québécoise est en santé et s'est toujours un plaisir d'échanger avec des gens aussi passionnés de leur sport favori.

Merci beaucoup,

Stéphane Lapointe  
*Président*

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES OFFICIELS**

J'aimerais féliciter tous les athlètes, entraîneurs et officiels qui ont participé à chacune des compétitions cette saison, tous niveaux confondus. Bravo aux athlètes pour vos réussites et même pour vos moins bonnes performances. Vous démontrez votre dévouement et votre motivation, ce qui est inspirant pour les autres plongeurs.

Nous avons eu beaucoup de succès, en commençant par les compétitions régionales jusqu'au niveau international, pour nos athlètes, nos entraîneurs, et nos officiels. Au cours de cette saison chargée, nous avons eu l'occasion de former de nouveaux officiels lors d'une formation de niveau 1 en novembre 2016.



Nous espérons garder l'intérêt de ces derniers en leur donnant la chance de juger lors de plusieurs compétitions au cours des prochaines saisons. Nous souhaitons de continuer avec nos formations pour le niveau 1, et aussi pour le niveau 2 pour la saison qui s'en vient.

L'intérêt de ces individus illustre une autre raison pour laquelle notre sport ne serait pas possible sans les bénévoles. Nos officiels ont eu la chance de juger lors de plusieurs compétitions cette saison (régionales, championnats espoir, championnats junior senior et même au niveau national), et je tiens à remercier tous et chacun pour leur temps et leurs efforts immenses.

Avec l'appui de Plongeon Québec et les bourses de plusieurs corporations, certains juges ont eu l'occasion, via leurs demandes de projets soumises à la commission des officiels, de pouvoir voyager pour participer à des compétitions à travers la province et même à travers le pays. Ces projets représentent une belle opportunité d'aller à l'extérieur afin d'acquérir de l'expérience comme officiel. Il s'agit d'un avantage que de nombreux officiels de l'extérieur du Québec n'ont pas la possibilité d'avoir. J'encourage toujours tous les officiels à réfléchir à des projets personnels qu'ils aimeraient accomplir pour la saison qui est à nos portes, et de les porter à l'attention de la commission des officiels.

Pour la saison 2016-2017, nous avons maintenu le programme de mentorat, qui fut un succès. Encore une fois, nous prônons votre participation à ce programme, que ce soit comme participant ou comme mentor, et j'encourage tous les juges à s'y impliquer, car le soutien entre officiels est l'un des plus grands aspects pouvant contribuer à ce sport. En effet, ce programme facilite l'apprentissage de tous, à tous les niveaux.

Nous sommes impatients de produire d'autres ateliers pour les officiels pendant la saison à venir. Les formations provinciales espoirs (FPE) du samedi matin, avec l'aide de la commission des entraîneurs fut aussi un grand succès. Un gros merci pour leur collaboration! Les échanges entre les officiels et les entraîneurs sont toujours vraiment bénéfiques et nous voyons un grand avantage à garder ces lignes de communication ouvertes, à la fois lors des compétitions et lors des ateliers organisés par Plongeon Québec.

La commission des officiels veut remercier ces femmes merveilleuses que sont Yvanie Bouthillier, Delphine Lachapelle, Marcelle Rousseau et Claudie Dumais pour la grande aide, le dévouement et les innombrables heures qu'elles donnent à Plongeon Québec, en personne, sur le téléphone ou par courriels. Merci aussi aux entraîneurs pour leur engagement et à tous les athlètes à qui nous souhaitons une belle saison!

Kaila Freeman  
*Présidente*





## RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉLITE

La commission de l'élite est composée des président(e)s des commissions des officiels et des entraîneurs, d'un représentant provenant des membres politiques ou collectifs élu lors de l'assemblée générale annuelle par les présidents ou par les représentants des membres politiques ou collectifs présents ainsi que de la personne à la présidence et à la direction exécutive de Plongeon Québec.

Les principaux mandats de cette commission sont :

- Proposer et préparer les programmes destinés aux athlètes de l'Élite et de la Relève;
- Déterminer les critères d'identification des athlètes des équipes Élite et Relève du Québec;
- Élaborer et fixer les critères de sélection des athlètes afin d'identifier les athlètes admissibles aux différents programmes offerts en collaboration avec l'organisme responsable du dossier;
- Répondre aux consultations menées par le conseil d'administration.

Comme par les années passées, il n'y a pas eu de réunions formelles mais la commission de l'élite a été consultée sur différents sujets :

- Dans le choix des personnes mises en nomination lors du Gala Sports Québec et lors du Gala Femme d'influence 2016 en sport et activité physique au Québec - Égale Action.
- Pour la sélection des boursiers proposés à la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, la Fondation Nordiques, l'Alliance Sports-Études ainsi que le Club de la médaille d'or. Au final, ce sont 14 de nos athlètes qui se sont vu octroyer une ou plusieurs bourses pour un montant total de 39 500 \$.
- Dans le choix des gagnants des deux prix remis lors du gala annuel de Plongeon Québec, soit celui de la *Personnalité de l'année* et celui de l'*Athlète international junior de l'année*.

Merci à tous les membres de la commission pour leurs commentaires, leurs opinions et leur belle énergie à vouloir nous aider.



Claudie Dumais

